

Le « consensus biaisé » du plan algues vertes

Le nouveau plan algues vertes est en cours d'élaboration dans les Côtes-d'Armor. L'association Eau et Rivières dénonce un manque d'objectifs clairs et regrette d'être exclue des discussions.

Une réunion du comité départemental de suivi du nouveau plan de lutte contre les algues vertes (2022-2027) s'est tenue, hier, à Saint-Brieuc.

À la sortie de cette rencontre, l'association Eau et Rivières a tenu à « réagir à chaud ». Tout d'abord, elle regrette d'avoir été écartée de la réflexion menée sur les nouvelles mesures qui visent à réduire les marées vertes. « Notre niveau d'expertise sur cette question est pourtant reconnu », indique Arnaud Clugery, directeur opérationnel d'Eau et Rivières de Bretagne.

Des programmes d'actions « pas clairs »

Outre cette critique sur la méthode et ce « consensus biaisé », Eau et Rivières s'interroge sur les objectifs du nouveau plan qui consiste à inciter les agriculteurs à engager des actions agronomiques visant à réduire les fuites d'azote.

« Les programmes d'action sur chaque baie ne nous paraissent pas clairs. » Pour l'association environnementale, seule la baisse des taux de nitrate sous les 10 mg/litre est le cap à atteindre. « Et pour y parvenir, il faut réduire les cheptels. Or ce sujet semble tabou. »

L'efficacité des plans précédents ayant été pointée du doigt dans deux rapports, l'État veut changer de méthode et passer des contrats avec les agriculteurs.

Sur les cinq mesures réglementaires supplémentaires qui s'imposent aux agriculteurs, deux seulement offrent un intérêt pour les représentants d'Eau et Rivières : ne pas laisser de sols nus plus de 25 jours par an. « Mais on pense que c'est incontrôlable, car il n'y aura pas d'emplois supplémentaires dans les services de l'État. » Autre action : protéger les zones humides et les bords des



L'association Eau et Rivières réclame une stratégie claire et d'envergure pour en finir avec les marées vertes dans les baies des Côtes-d'Armor.

PHOTO : THOMAS BREGARDIS / OUEST FRANCE

cours d'eau en plantant de l'herbe.

Les autres mesures imposées aux 1 600 agriculteurs costarmoricains, situés en baies à algues vertes (Saint-Brieuc, la Fresnaye et Saint-Michel-en-Grève) « ne font que reprendre ce qui existait déjà. Rien d'innovant alors que nous avons proposé de plafonner l'apport d'azote minéral et de revoir les surfaces agricoles drai-

nées depuis des années dont les écoulements posent question ».

Vers des laboratoires de la transition agroécologique

Pour ce nouveau plan algues vertes, le montant des aides publiques passe, à l'échelle de la Bretagne, de 4 millions à 11 millions d'euros. « On ferait mieux d'aider les agriculteurs ver-

teux et ceux qui veulent produire en respectant l'environnement, dit Philippe Derouillon-Roisné, administrateur de l'association. Les baies à algues vertes pourraient être les laboratoires de la transition agroécologique. Mais l'État et les élus manquent d'ambition. »

Catherine LEMESLE.

Le
Le:
l'al

Un
des

Les
éta
dar
d'A
Sai
nio
une
pe
sée
poi

Ce:
nel
grè
« n
sio
et l
dic
cor
d'ir
sar
Ru:
ché
gu